

## 4 Économie

## Développement durable/Interview du ministre Régis Immongault

**"Réunir autour de l'enjeu climatique, le système financier mondial"**

Propos recueillis par Innocent M'BADOUA

Libreville / Gabon

Plusieurs chefs d'État et de gouvernements se retrouvent, dès demain, à Paris pour le "One Planet Summit" (Nous sommes une seule planète). Engagée sur les questions de développement durable, une délégation gabonaise de haut niveau y prend part. Dans cet entretien, Régis Immongault, ministre en charge du Développement durable, explique les enjeux de ce nouveau sommet sur le climat à Paris.

**l'union.** Que peut-on attendre du "One Planet Summit", alors que nous savons que la Cop 23 a buté, notamment, sur la question du financement ?

**Régis IMMONGAULT :** le "One Planet Summit" organisé par le président de la République française se tient effectivement à la suite de la COP 23, où s'est posée très clairement la problématique du financement, mais de façon globale, sur les moyens de mise en œuvre des engagements pris avant l'accord de Paris. À Bonn, cette question n'a pas été tranchée, elle a été renvoyée aux prochaines COP en Pologne et au Brésil.

Les pays en développement ont toujours milité pour que l'atténuation et l'adaptation soient évaluées en même temps, afin d'optimiser les investissements économiques, tout en encourageant le développement durable. Surtout que le coût de l'adaptation au changement climatique en Afrique pourrait s'élever à plus de 50 milliards de dollars par an d'ici 2050. Le "One Planet Summit" constitue une opportunité pour plancher sur la finance climatique, ses différents instruments et mécanismes à même de contribuer concrètement à la transition écologique.

**Quels sont alors les objectifs de ce sommet ? N'est-ce pas un sommet de trop alors que la planète continue à se réchauffer ?**

- Ce sommet n'est pas de trop. Bien au contraire. Il s'agit d'une véritable opportunité de mettre ensemble tous les acteurs du financement climatique. En effet, "One Planet Summit" se tient deux ans exactement après l'adoption de l'accord de Paris, lors de la COP 21. Son objectif est de verdir la finance et d'accélérer la mobilisation des moyens financiers publics et privés pour l'action climatique. Autrement dit, il s'agit, très clairement, pour ce sommet, de réunir autour de l'enjeu climatique le système financier mondial, les entreprises, les investisseurs, les décideurs politiques et les scientifiques. Il ne faut pas perdre de vue que l'enjeu ici est le dérèglement climatique et ses conséquences sur l'économie, les investissements et le système financier. Le moment est venu de passer à l'action, car on ne peut plus continuer à tourner en rond, le réchauffement climatique est une menace réelle pour l'économie.

**Il est demandé aux entreprises de prendre en compte le changement climatique dans leur modèle de gestion ou "Business model". Seulement, cette problématique est nouvelle pour de nombreux chefs d'entreprises. Comment accompagner les entreprises dans la prise en compte du risque climatique ?**

- La transmission des informations fiables aux entreprises pour évaluer les risques, favoriser un meilleur accès à l'information scientifique, telles que les prévisions liées au changement climatique, la modélisation, l'analyse et l'interprétation de données, est un facteur déterminant. Ensuite, il faut pouvoir identifier les risques, les quantifier et les valoriser en tenant compte d'un environnement dynamique. Dans cet esprit, le rôle des régulateurs régionaux, nationaux et locaux dans l'organisation de la transition vers un modèle sobre en carbone est essentiel. Tout comme celui des gouvernements qui doivent développer des politiques publiques volontaristes pour permettre aux entreprises et aux secteurs financiers de prendre en compte le réchauffement climatique, tels des



Photo : Gaston Ngoubili

Régis Immongault, ministre en charge du Développement durable.

prêts à longs termes, la mobilisation du secteur bancaire et des assurances. Enfin, un bon partenariat public-privé qui permettra aux entreprises d'adopter la vision du pays où elles sont implantées et donc, de prendre en compte les risques climatiques dans leurs activités de développement.

**Les pays en développement sont les plus vulnérables au changement climatique, mais les financements et les technologies sont dans les pays développés. Monsieur le ministre, comment accéder aux technologies propres ?**

- Vous posez là un problème de fond, qui constitue d'ailleurs un enjeu majeur de la négociation climatique, mais également du sommet de Paris. En effet, la mise en œuvre de nombreuses actions aussi bien dans le cadre de l'adaptation que de l'atténuation repose largement sur l'accès à une série de technologies innovantes et durables dans différents secteurs, tels que la forêt, l'agriculture, l'énergie, bâtiments, etc.

Cependant, comme vous l'avez certainement constaté, l'innovation débouche sur des brevets qui sont généralement protégés, de façon à permettre aux inventeurs de bénéficier, sur le long terme, d'un retour sur investissement. Il s'agit, du point de vue du transfert de technologies, d'un obstacle pour l'acquisition de ces technologies nécessaires à la transition écologique, surtout dans les pays en développement.

Et lorsqu'il faut les acquérir directement, les coûts proposés sont souvent trop importants, au point que peu de pays en développement peuvent les obtenir. L'option la plus pragmatique est de parvenir à des coopérations nord-sud ou sud-sud, mais également à opérationnaliser la banque des technologies tel que réaffirmé à la troisième conférence sur le financement du développement, qui s'est tenue à Addis-Abeba, il y a trois ans.

**Pour de nombreux observateurs, la production des biens et services, respectant les principes de développement durable, est une opportunité pour les pays du Sud. Malheureusement, les investissements n'arrivent pas toujours. Qu'est-ce qui les freine ?**

- C'est une question importante, car du fait de ses origines et de ses conséquences, le réchauffement climatique est

au cœur des enjeux économiques de la planète. C'est pourquoi, lors de la COP 21 à Paris, on est tombé d'accord sur un point essentiel : le rôle que doit jouer le secteur financier, en raison justement de sa puissance et de sa capacité à innover dans la lutte contre le réchauffement climatique. Mais, pour que ces institutions financières s'impliquent davantage, elles ont besoin d'être rassurées et de disposer d'informations telle qu'une bonne cartographie des risques climatiques par secteur d'activité. En effet, si les températures devaient continuer à augmenter, comme c'est le cas, des sécheresses, des inondations et des orages violents engendreraient un chaos économique, bouleversant sans distinction géographique petites entreprises et grands groupes internationaux...

**... Ces données sont pourtant plus ou moins disponibles aujourd'hui ...**

- Certes, mais il faut les actualiser, et les affiner pour les rendre pertinentes pour les analystes et experts de la finance. A côté de la cartographie des risques, il y a aussi le fait que les investissements climatiques sont à long terme, alors que traditionnellement, les investisseurs et les acteurs financiers se situent en général dans le court et le moyen termes. Et donc, obtenir des financements, voire des prêts bancaires de long terme n'est pas une pratique courante dans le système financier. Il faut donc parvenir à convaincre le système financier de la nécessité d'intégrer le risque climatique et la transition écologique.

**Que peut attendre le Gabon du "One Planet Summit" ?**

- Comme je l'avais déjà indiqué dans vos colonnes à la veille de la COP 23, le Gabon a la responsabilité de porter la voix du continent, en raison justement du mandat du président de la République, Ali Bongo Ondimba, à tête du comité des chefs d'Etat et de gouvernement sur les changements climatiques et du leadership reconnu de notre chef d'Etat au niveau international sur ces questions très techniques de changement climatique. Dans notre posture de pays faiblement émetteur de gaz à effet de serre et ayant, a contrario, une importante capacité de séquestration, nous sommes dans une approche de maîtrise de nos émissions. Cette maîtrise passe par notre capacité à adapter notre modèle de développement.

Pour y parvenir, nous sommes en droit d'attendre des actions concrètes en faveur de l'adaptation en terme d'investissements sobres en carbone, de financements pour accélérer la transition écologique et des technologies innovantes pour nos secteurs d'activités tels que l'agriculture, la transformation du bois, l'énergie, le traitement des déchets, et autres.

Nous attendons des institutions financières qu'elles favorisent les initiatives de réduction de l'utilisation du carbone, tout en proposant des alternatives pour assurer un développement durable. Car, pour un pays comme le Gabon, les actions d'atténuation ou d'adaptation, de loin les plus rentables, ne sont pas seulement celles touchant au développement des énergies renouvelables; mais ce sont surtout celles visant la protection des forêts, le reboisement, l'efficacité énergétique, l'agriculture durable, l'hydroélectricité.

**Le cadre institutionnel gabonais est-il propice à la construction d'une économie basée sur les principes de développement durable ?**

- Affirmatif. Notre pays s'est doté d'une Loi d'orientation sur le développement durable, qui établit le cadre institutionnel favorable à la transition écologique. Les structures telles que le Conseil national climat, l'Autorité du développement durable, la Commission nationale sur l'affectation des terres qui ont été mises en place pour accompagner les acteurs publics et privés, y compris la société civile et le secteur financier, dans cette transition écologique, sont autant d'indicateurs qui montrent que le développement durable a pris corps dans la stratégie de développement global du pays.

**CHANGEMENTS**

**COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 07/12/2017**

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1817	1USD =	555,096	1 USD	574,524
CAD	1,4963	1CAD =	438,386	1 CAD	461,838
JPY	132,5200	1JPY =	4,950	100 JPY	514,727
GBP	0,8834	1GBP =	742,579	1 GBP	775,156
CHF	1,1678	1CHF =	561,703	100 CHF	58 885,43
ZAR	15,9847	1ZAR =	41,037	100 ZAR	4 267,30
MAD	11,1283	1MAD =	58,945	1 MAD	61,30
CNY	7,8169	1CNY =	83,915	1CNY	86,43
KES	121,9300	1KES =	5,380	1KES	5,54

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	07/12/2017	5 398,96
DOW JONES	07/12/2017	24 485,24

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**07 Decembre 2017: 62,03**